



Institut National
de la Statistique

NIGER

09 OCT 2024

RÉPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Établissement Public à Caractère Administratif

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DIVISION DE LA GESTION DE LA CARRIÈRE ET DE LA FORMATION CONTINUE

SERVICE DE LA GESTION DE LA CARRIÈRE

Visa CMP/OB

Niamey, le 09 OCT 2024

AVIS DE RECRUTEMENT DE HUIT (08) AGENTS A L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)

I. INFORMATIONS SUR LES POSTES

Dans le cadre du renforcement des capacités de ses *structures centrales et régionales* en ressources humaines, l'Institut National de la Statistique (INS) lance un avis de recrutement, pour un Contrat à Durée Indéterminée (CDI), pour les profils ci-après :

- Un planton ;
- Quatre (04) chauffeurs ;
- Trois (3) Manœuvres.

II. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Les candidats recrutés travailleront sous l'autorité des responsables hiérarchiques de leurs structures d'accueil qui assureront leur encadrement administratif et technique. Ils exerceront, en toute responsabilité, les tâches qui leur seront confiées et devront les exécuter correctement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

III. COMPETENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

Peuvent faire acte de candidature, les Nigérien(ne)s âgé(e)s de trente-cinq (35) ans au maximum, à la date du dépôt du dossier et répondant aux profils ci-dessous.

3.1 Planton

a) Tâches et responsabilités liées à l'emploi

- la distribution des courriers interne et externe ;
- l'envoi ou la recherche des courriers auprès des Compagnies de transport.
- l'exécution de toutes autres tâches qui lui seront confiées par ses supérieurs hiérarchiques, en relation avec la mission.

b) Qualifications

- justifier d'au moins le CFEPD/CEPE;
- être titulaire d'un permis de conduire catégorie B ;
- savoir lire, écrire et parler le français ;

- avoir une expérience professionnelle de deux (2) ans au minimum dans l'Administration publique, dans une ONG ou dans un projet ou autre institution ;
- être discret et faire preuve d'une intégrité morale.

3.2 Chauffeurs

a) Tâches et exigences liées à l'emploi :

Les principales tâches à exécuter sont :

- réaliser les courses professionnelles avec ou sans passagers, sur instructions de la hiérarchie ;
- assurer l'entretien du véhicule affecté (lavage intérieur et extérieur) et vérifier régulièrement le bon état de son équipement ;
- signaler en avance au responsable toute anomalie sur son véhicule, afin de planifier l'entretien et/ou la réparation du véhicule ;
- exécuter les premiers entretiens sur le véhicule affecté.

Les candidats recrutés doivent, en outre, dans le cadre de leurs tâches quotidiennes :

- veiller au respect du code de la route en vigueur au Niger, pendant la prestation ;
- respecter, scrupuleusement, le nombre de personnes qui peuvent être légalement transportées dans un véhicule ;
- se plier de bon gré à toutes vérifications de la Police, de la Douane, de l'Armée, sauf si la sécurité est manifestement menacée ;
- être courtois avec les passagers, ne pas avoir d'attitude incommode ou désagréable ;
- adapter sa vitesse en fonction de l'état de la route ou de la piste, du chargement du véhicule et pendant la traversée des villages ou agglomérations (voir les limitations inscrites dans les carnets de bord) ;
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité au passage des points de contrôle ;
- éviter de transporter des personnes étrangères ou tout objet extérieur au Service ;
- tenir à jour le carnet de bord du véhicule et noter les dysfonctionnements et incidents ;
- vérifier à chaque sortie que tous les documents du véhicule sont présents et à jour ;
- informer immédiatement le supérieur en cas de problèmes mécaniques ;
- avertir sans délai le supérieur et les autorités locales en cas d'accident.

b) Qualifications

Pour faire acte de candidature, il faut remplir les conditions ci-dessous :

- être titulaire d'un diplôme de CFEPD/CEPE, au moins ;
- avoir un permis de conduire valide (catégorie B ou D) ;
- savoir lire et écrire en français ;
- avoir une expérience de cinq (05) ans dans le domaine ;
- avoir des connaissances de base de la mécanique et être apte à effectuer des réparations mineures.



2

3.3 Manœuvres

a) Tâches et responsabilités liées à l'emploi :

Les candidats qui seront recrutés auront comme principales tâches :

- assurer la propreté quotidienne des locaux ;
- nettoyer et entretenir les sols, le mobilier, les vitrines, les équipements ;
- s'assurer que l'environnement reste sain et agréable ;
- respecter les règles de bonne conduite en milieu professionnel ;
- faire preuve de courtoisie, de réserve et de discrétion professionnelle ;
- effectuer avec bienveillance les autres tâches connexes en lien avec l'emploi.

b) Qualifications

- être titulaire d'un diplôme de CFEPD/CEPE, au moins ;
- être de bonne moralité ;
- savoir lire et écrire en français.

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE (pour tous les postes) :

Les dossiers de candidatures doivent comprendre les pièces ci-après :

- une demande timbrée (comprenant le(s) numéro(s) de téléphone et adresse courriel du candidat) ;
- une lettre de motivation signée par le candidat ;
- les Copies légalisées du ou des diplôme (s) ;
- les Copies légalisées des équivalences des diplômes (s'il y a lieu) ;
- une Copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- une Copie légalisée du certificat de nationalité nigérienne ;
- une Copie de la carte d'inscription à l'ANPE, actualisée (cachet de l'année en cours) ou d'une attestation de fonction ;
- une Copie des attestations de travail prouvant le nombre d'années d'expérience cumulé requis pour le poste ;
- un Casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date du dépôt ;
- un Certificat de visite et contre-visite médicale, datant de moins de trois (03) mois, à la date du dépôt, délivré par des médecins agréés ;
- un Curriculum vitae détaillé, actualisé ;
- une Enveloppe timbrée (timbre de 500 FCFA) portant l'adresse complète du candidat, avec son contact téléphonique.



7



V. MODALITES DE SELECTION : (Pour tous les postes)

La sélection se fera en trois (3) phases :

- Première (1^{ère}) phase : examen, validation des dossiers de candidatures, conformes à l'avis de recrutement ;
- Deuxième (2^{ème}) phase : tests écrits et/ou pratiques (si nécessaire) ;
- Troisième (3^{ème}) phase : entretiens (pour les candidats déclarés admissibles après la deuxième phase)

Les candidats seront déclarés admis à l'issue de l'évaluation de leurs résultats obtenus au cours des trois (3) phases de sélection.

VI. DEPOT DES DOSSIERS : (pour tous les postes)

Les dossiers doivent être déposés au Secrétariat du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS), sis au 182, Rue de la Sirba, BP 13 416, au plus tard le 25 octobre 2024 à 12 h.

Le Directeur Général par intérim

Sani OUMAROU

